

Bachelier : instituteur primaire

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS | Tél : +32 (0) 65 40 41 48 | Fax : +32 (0) 65 40 41 52 | Mail : edu-mons@helha.be |
| HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 13 Education artistique et psychomotricité 1.1 | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PEIM1B13PP | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 45 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte () HELHa Campus Mons Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Xavier CARLIEZ (carliezx@helha.be) Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) HELHa Gosselies David PRINCE (david.prince@helha.be) Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut () | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|-------------|---|------------|
| PEIM1B13PPA | Education corporelle et psychomotricité 1 | 15 h / 1 C |
| PEIM1B13PPB | Education musicale 1 | 15 h / 1 C |
| PEIM1B13PPC | Education plastique 1 | 15 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|-------------|---|----|
| PEIM1B13PPA | Education corporelle et psychomotricité 1 | 10 |
| PEIM1B13PPB | Education musicale 1 | 10 |
| PEIM1B13PPC | Education plastique 1 | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les trois associées au domaine de l'expression artistique, qu'elle soit corporelle, musicale ou plastique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education corporelle et psychomotricité 1 | | | |
|---|----------------|-----------------|-------------|
| Code | 22_PEIM1B13PPA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | () | | |
| Coefficient de pondération | | 10 | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Une partie théorique :

Un cours d'anatomie : le système locomoteur : ostéologie

L'importance de l'éducation physique et sportive dans le développement corporel de l'individu, de l'enfance à l'âge adulte.

Une partie pratique :

- Sport santé : Les différentes disciplines à envisager : Jogging, course à pieds, marche et activités liées à la santé (fitness, remise en forme...)

L'étudiant aura la possibilité de vivre, de s'exercer à ces différentes disciplines afin d'en tirer le meilleur bénéfice pour lui dans un premier temps, et pour les proposer (les adapter) aux enfants de l'école primaire par la suite.

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours théoriques et pratiques

Application des notions théoriques lors des didactiques

Observation individualisée de certaines didactiques et analyse méthodologique

Dispositifs d'aide à la réussite

- disponibilité permanente de l'enseignant via mail
- questions réponses si nécessaire après chaque cours

Sources et références

- syllabus, vidéos, animations sur TBA

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus, vidéos, animations sur TBA

4. Modalités d'évaluation

Principe

- un examen écrit (QCM et questions ouvertes)
- présence et participation au cours pratiques

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Evc | 50 | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 50 | | | Exe | 100 |

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education musicale 1 | | | |
|---|----------------|-----------------|-------------|
| Code | 22_PEIM1B13PPB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | () | | |
| Coefficient de pondération | | 10 | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences suivantes :

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et les partages d'expériences communes , où chacun se sent accepté.

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- la musique à l'école primaire, pourquoi et comment ?
- développement du sens rythmique
- approche de l'accompagnement rythmique de chants issus d'un répertoire adapté aux enfants de 5 à 12 ans

Démarches d'apprentissage

- la théorie est liée à la pratique
- ateliers de mise en pratique

Dispositifs d'aide à la réussite

- consignes des travaux disponibles sur moodle
- grilles d'auto-évaluation disponibles sur moodle

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

notes de cours et partitions disponibles sur moodle

fichiers audios et vidéos disponibles sur moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux de groupe avec présentation orale.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Trv | 100 | | | Trv | 100 |
| Période d'évaluation | | | | | | |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées.

Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant le Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education plastique 1 | | | |
|---|----------------|-----------------|-------------|
| Code | 22_PEIM1B13PPC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | () | | |
| Coefficient de pondération | | 10 | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

2. Présentation

Introduction

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent valorisé.

Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Compétence 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Découverte de matière première comme pouvoir de création. Exemples: le papier et l'origami.

Exploration et mise en pratique de différentes techniques à l'aide de différents outils (crayons, fusain, encre, gouaches, craies, etc.) en vue d'exercer diverses opérations plastiques. Exercices et techniques de dessin.

Observation : apprendre à voir, à restituer et à transformer intelligemment.

Création : imaginer, favoriser l'expression à partir d'éléments d'observation.

Théorie et essais autour de la couleur.

Réalisation de projets 2D (compositions d'images) et 3D (formes et volumes)

Démarches d'apprentissage

La démarche est active, pratique et concrète, axée sur une volonté d'être constructive. Chaque étudiant trouve la solution la plus adaptée à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, d'envie d'entreprendre par lui-même, vers d'avantage d'autonomie.

1. Découverte et expérimentation de techniques de base via des fiches techniques claires
2. Travaux à réaliser seul ou par coopération
3. Dispositifs de transposition à l'école primaire

Dispositifs d'aide à la réussite

Le contenu est évolutif, adapté aux acquis du groupe-classe ainsi qu'à son évolution. L'enseignant se base sur l'expérience de chacun et se positionne comme "coach" pour un suivi individualisé.

Il est judicieux de s'abonner à des comptes « activités artistiques pour enfants » sur des réseaux comme Pinterest ou de consulter régulièrement des publications d'activités manuelles pour enfant (livre de bricolage, revue spécialisée pour enfant, etc.).

Sources et références

Livres pédagogiques du Scéren, Geneviève Casterman, Philippe Brasseur, Daniel Lagoutte.

Sites internet spécialisés dans l'approche artistique : momes.net, teteamodeler.com

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Fiches techniques et d'outils postées sur ConnetEd
- Consignes des travaux détaillées sur ConnetEd
- Capsules vidéo (TUTOS) sur ConnetEd
- Matériel didactique et varié
- Visite d'expos ou de centres et entretiens d'artistes

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation formative et continue.

Attention : chaque travail commencé en classe doit-être réalisé par tous, même les absents.

Un travail non remis conduira à l'échec total de celui-ci. Le zéro obtenu s'additionnera aux autres cotes au sein du travail journalier.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Evc | 100 | | | Evc | 100 |
| Période d'évaluation | | | | | | |

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La présence en cours est requise en vue de l'obtention de cette UE.

Toute absence doit être justifiée (certificat médical, stages ou circonstances exceptionnelles) et le travail rattrapé.

Les travaux non remis ou ne répondant pas aux exigences explicitées en cours impliqueront une remise à niveau de ces mêmes travaux en Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).